

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal
du 2 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni à la salle des Fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Madame Angèle PRILLARD, Maire.

Etaient présents : Mmes BOULLANGER Stéphanie, DOS SANTOS Aline, GIRARDET Fabienne, FIGUET Colette, PRILLARD Angèle, STEHLY Audrey.
Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, GAILLARD Alexandre, LEJEUNE Gilbert, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal, PETERLÉ Gaston, FIGUET Aurélien

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Néant

Absent(e)(s) : Néant

Délégation de pouvoir : Néant

Un scrutin a eu lieu, M. PERRIN Pascal ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1) **FINANCE** :

- Examen des Comptes administratifs et des Comptes de Gestion 2020
- Affectation des résultats 2020
- Examen des Budgets 2021
- Ouverture d'une ligne de trésorerie

2) **QUESTIONS DIVERSES** :

Le dernier compte rendu est lu et adopté.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter deux points à l'ordre du jour concernant :

- la rénovation des logements communaux à l'ancienne Fromagerie,
- la proposition d'achat par la municipalité de la parcelle ZH n°24 « Au Village »

Ces points sont validés par le Conseil municipal

1- **FINANCE**

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020.

Vincent Coquiard, 1 er adjoint, présente les résultats des comptes administratifs 2020.

Budget principal - Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

Investissement : 68 652,29 €

Fonctionnement : 42 998,95 €

Budget assainissement - Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

Investissement : 28 383,64 €

Fonctionnement : - 54,81 €

Le Conseil Municipal, après avoir constaté leur conformité :

- approuve les compte de gestion 2020 - budget principal et assainissement
- vote les comptes administratif 2020 - budget principal et assainissement

Vote par 14 voix pour, Mme le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

• Compte BUDGET ASSAINISSEMENT

Après avoir entendu le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2020,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-30796.31		28383.64	0.00 € 0.00 €	0.00 €	-2 412.67 €
FONCT	43133.71	30796.31	-54.81			12 282.59 €

Le résultat d'investissement cumulé avec N-1 est de -2 412.67 €

Le résultat de fonctionnement cumulé avec N-1 est de 12 282.59 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	12 282.59 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	2 412.67 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	9 869.92 €

Total affecté au c/ 1068 :		2 412.67 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	2020	

• **Compte BUDGET PRINCIPAL**

Après avoir entendu le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA 2019	LA SI	L'EXERCICE 2020	REALISER 2020	RESTES A REALISER	PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-63590.12		68652.29	14 993.32 € 18 757.00 €	3 763.68 €	8 825.85 €
FONCT	141551.36	124035.12	42998.95			60 515.19 €

Le résultat d'investissement cumulé avec N-1 est de 5 062.17 €
Le résultat de fonctionnement cumulé avec N-1 est de 60 515.19 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2020	60 515.19 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		- € 60 515.19 €
Total affecté au c/ 1068 :		- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	2020	

EXAMEN DES BUDGETS 2021

• BUDGET PRINCIPAL 2021

BUDGET COMMUNAL 2021											
VUE D'ENSEMBLE											
FONCTIONNEMENT						INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES			DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	LIBELLE	MONTANT	Chapitres	LIBELLE	MONTANT	Chapitres	LIBELLE	MONTANT	Chapitres	LIBELLE	MONTANT
011	Charges générales	97 100,00	002	Résultat clôture 2020 + N...	60515,19	RAR	Report dépense N-1	14 993,32	RAR	Report recette N-1	18757,00
012	Charges personnel	65 300,00	70	Produits de service	22450,00	001	solde invest	0	001	Solde invest.	5062,17
022	Dépenses Imprévues	10 000,00	73	Impôts, Taxes	200550,00	020	Dépenses Imprévues	15 106,85	1068	Mise en réserve fonc	
65	Gestion courante	204 670,00	74	Dotations, Subventions	70075,00	1641	Remb. emprunts	22 075,00	10222	FCTVA	10000,00
66	Intérêts emprunts	1 054,00	75	Autres produits gestion cou	38500,00	165	Cautions encals.	700,00	10226	Taxe aménagement	10000,00
67	Charges exceptionnelles	180,00	77	Exceptionnelles	200,00	21	Immo Corporelles	296 000,00	165	Cautions rembt	135700,00
68	Provision recouvrement	901,39	13	Refacturation H ass CW & E	3150,00				024	Vente terrains	138000,00
									13	Subventions	22100,00
42	Amortissements	9 256,00							040	Amortissements	9256,00
	TOTAL	388 461,39		TOTAL	395 440,19		TOTAL	348 875,17		TOTAL	348 875,17
		388 461,39			395 440,19			348 875,17			348 875,17

suréquilibre : 6 978,80

• BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021											
VUE D'ENSEMBLE											
FONCTIONNEMENT						INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES			DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	LIBELLE	MONTANT	Chapitres	LIBELLE	MONTANT	Chapitres	LIBELLE	MONTANT	Chapitres	LIBELLE	MONTANT
011	Charges générales	3 350,00	002	Résultat clôture 2020 + N...	9869,92	RAR	crédits report	0,00	1068	Mise en réserve fonct	2412,67
012	Charges personnel	3 150,00	70	Produits services	34150,00	001	solde invest.	2 412,67			
014	Atténuation produits	1 300,00	76	Produit financiers	150,00	1641	emprunts	10 050,00			
022	Dépenses Imprévues	5 000,00				21	Autre immo	7 380,00			
65	Gestion courante	1 000,00	42	Amortissements	14296,00	040	Amortissements	14 296,00	040	Amortissements	18573,00
66	Intérêts emprunts	3 428,00									
67	Charges exceptionnelles	1 000,00									
68	Provision recouvrement	2 469,90									
42	Amortissements	14 573,00									
	TOTAL	39 270,90		TOTAL	58465,92		TOTAL	29 058,67		TOTAL	20983,67
		39 270,90			58465,92			29 058,67			20983,67
023	Virement Investissem	8 073,00							021	Virement investissem	8073,00
		47 343,90									
		47 343,90						29 058,67			29 058,67

suréquilibre : 11 122,02

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif principal et le budget primitif assainissement 2021.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les besoins de trésorerie de la commune, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir DELIBERE,

DECIDE de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 100 000 €

Durée : 12 mois

Taux variable : EURIBOR 3 mois (-0,540%) + Marge (1,80%), soit 1,26%

Paiements des intérêts : décompte trimestriel

Frais et commissions : 200 euros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

2. RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX ANCIENNE FROMAGERIE

En date du 12 février dernier, une réunion a été organisée entre le SYDED, le département et Angèle PRILLARD et Xavier LIDOINE concernant le projet de rénovation des logements communaux de la fromagerie.

Pour obtenir les aides maximales à la rénovation énergétique, il convient de réaliser un audit énergétique. Si la commune souhaite lancer l'audit, le SYDED gère la consultation et choisit avec accord de la commune un auditeur. Ce dernier établit 3 scénarios d'étude :

- travaux strict minimum,
- travaux pour atteindre le niveau BBC rénovation pour avoir les aides Région, département et SYDED
- travaux pour atteindre le niveau BBC Performance

Cependant l'audit n'intègre pas les contrôles réglementaires (mise aux normes électrique, recherche amiante plomb...)

Ensuite, pour engager le programme de travaux et les travaux, la municipalité devra recourir à un maître d'œuvre et à un bureau d'étude thermique (environ 35 000 euros).

Les travaux des 3 logements devront être effectués si possible sur un pas de temps assez court et durant ce mandat pour être éligible aux aides.

Madame le Maire, considérant que :

- Les contraintes imposées de recourir à un maître d'œuvre et à un bureau d'étude thermique vont générer des coûts importants pour la municipalité
- Le recours aux aides introduit de la rigidité concernant le calendrier des travaux
- l'audit énergétique n'introduit pas le volet contrôles réglementaires

propose de ne pas recourir à l'audit énergétique mais de réaliser cette année les diagnostics de performance énergétique et les contrôles réglementaires sur les 3 logements.

Mme le Maire propose également de rénover les logements, au gré des départs des locataires afin de lisser le coût des travaux pour la commune et de ne pas à avoir reloger les locataires.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le fait de ne pas engager l'audit énergétique avec le SYDED et de procéder à la rénovation des logements de la fromagerie au gré des départs des locataires.

3. PROPOSITION D'ACHAT PARCELLE ZH n°24 « AU VILLAGE »

Mme le Maire explique que le budget primitif communal voté intègre l'achat par la municipalité de la parcelle cadastrale ZH 24 d'une contenance de 29 ares située de part et d'autre de la rue de la scierie et de la rue de la mairie et contiguë à une parcelle communale de 30 ares.

Le total ferait un ensemble de 60 ares idéal pour la construction d'équipements collectifs, tel que par exemple un gymnase. En effet, la CCLL a pour projet sur cette mandature la construction d'un gymnase pour les communes du plateau de la CCLL. Ce terrain pourrait convenir.

Mme Bosset, notaire de la commune indique que le prix d'achat du terrain est situé entre 45 et 50 euros le m2.

Mme le Maire propose au conseil municipal de formuler une proposition d'achat au propriétaire.

Après échanges, le conseil municipal souhaite proposer un prix d'achat à 45 euros le m2 considérant que la parcelle n'est pas desservie directement par les réseaux (les réseaux se situent à proximité de la parcelle communale mais pas sur la parcelle ZH 24) et que si le propriétaire vend à un autre acquéreur, celui-ci devra acheminer les réseaux sur la parcelle.

Mme le Maire formulera une proposition d'achat en ce sens et ce dossier sera de nouveau abordé lors du conseil municipal du 9 mars, durant lequel le Président de la CCLL sera présent. Le projet de gymnase pourra être évoqué avec lui.

4. QUESTIONS DIVERSES :

• Fusion des Communes

Suite à la réunion relative au projet de fusion du 22 janvier dernier, Mme le Maire indique qu'un tableau comportant des indicateurs relatifs à la gestion communale et au patrimoine communale a été adressé par la municipalité de Villers sous Montrond aux communes de Merey et Montrond pour complétude.

Mme le Maire complètera ce tableau.

Après échanges, le conseil municipal ne souhaite pas de nouvelle réunion concernant le projet de fusion avec les 37 conseillers mais souhaite que la prochaine réunion se tienne uniquement avec les 3 maires et leurs adjoints.

• Demandes des Scouts

Le groupe scout ENF Notre-Dame, à Besançon aimerait organiser un camp sur le territoire communal du samedi 10 au lundi 12 avril 2021. Le Conseil Municipal propose 2 endroits pour accueillir 2 groupes. 2 conseillers seront référents en cas de besoin :

- le 1^{er} endroit au lieu-dit « Ball-Trapp » : référent M. PIGUET Aurélien
- le 2^{ème} endroit au lieu-dit « Aire de Pique-nique » : référent M. Gaston PETERLÉ

- Commission accessibilité

Le projet de mise en accessibilité de la mairie, salle polyvalente et du cimetière a reçu un avis favorable de la commission accessibilité de la préfecture le 2 mars 2021.

• Prochaines réunions :

- le 05/03/2021 : commission bois
- le 13/03/2021 : commission Communale des Impôts Directs
- le 15/03/2021 : commission voirie
- le 16/03/2021 : commission aménagement durable du territoire
- le 23/03/2021 : commission bâtiments
- le 30/03/2021 : commission Cadre de Vie

Le prochain conseil municipal se réunira le mardi 9 mars 2021 à 20 h 00

Séance levée à 23 h 00

Le Maire
Angèle PRILLARD



Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2021/02-03-01	Vote des comptes de gestion et administratif 2020.
DCM n° 2021/02-03-02	Affectation des résultats 2020 – Budget Assainissement
DCM n° 2021/02-03-03	Affectation des résultats 2020 – Budget Principal
DCM n° 2021/02-03-04	Vote des budgets 2021, Général et Assainissement
DCM n° 2021/02-03-05	Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour : 100 000 euros

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BILLAMBOZ J-Xavier		LOPES Guillaume	
BOULLANGER Stéphanie		PERRIN Pascal	
COQUIARD Vincent		PETERLÉ Gaston	
DOS SANTOS Aline		PIGUET Aurélien	
GAILLARD Alexandre		PIGUET Colette	
GIRARDET Fabienne		PRILLARD Angèle	
LEJEUNE Gilbert		STEHLY Audrey	
LIDOINE Xavier			

